

Les 30 ans du réseau de l'AEFE : unité et diversité

«Le pari
d'une éducation
humaniste ?»



8^e édition d'Ambassadeurs en herbe

Créé en 2012 par l'AEFE, *Ambassadeurs en herbe* promeut, de l'école au lycée, des compétences développées dans les établissements du réseau, liées à l'apprentissage simultané de plusieurs langues, d'expression orale, de compréhension et l'ouverture interculturelle qui en découle.

Développé autour de joutes oratoires, *Ambassadeurs en herbe* se fonde sur des pratiques diversifiées de la langue orale. Les débats autour de thèmes et problématiques internationaux actuels se font en français et dans la ou une des langue(s) du pays d'accueil. Ils sont accompagnés de synthèses en anglais.

Les rencontres et les débats sont l'occasion de mettre en œuvre les valeurs humanistes portées par l'AEFE dans une logique de mise en réseau mondial de tous les élèves des établissements homologués.

En 2020, l'AEFE a trente ans. En relation avec cet anniversaire, « Les 30 ans du réseau de l'AEFE : unité et diversité » est la thématique choisie pour l'année scolaire 2019-2020. Parallèlement à l'opération *Ambassadeurs en herbe*, un appel à projets est lancé courant octobre via le site de l'AEFE afin d'inviter les équipes pédagogiques à réfléchir avec leurs élèves à l'unité et diversité du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger en lien avec le modèle d'éducation à la française afin de réaliser des productions artistiques et culturelles. Une sélection des meilleurs projets sera valorisée lors des rencontres internationales d'Ambassadeurs en herbe en mai à Paris.

En cohérence avec l'année thématique, les débats d'Ambassadeurs en herbe interrogeront « le modèle d'éducation pour former l'élève de demain ? ». Plusieurs champs d'étude seront abordés : l'éducation, la culture française et les cultures du monde, la langue française et les langues du monde, le vivre ensemble.

Cette année, une expérimentation est lancée pour intégrer lors de plusieurs finales de zone¹ et lors de la finale internationale, plusieurs élèves d'établissements labellisés *LabelFrancÉducation* (voir les modalités en page 10).

Les élèves prendront soin d'articuler leur discours en tenant compte de leur auditoire par une communication non verbale appropriée : posture, gestuelle, expressions, émotions... Ils moduleront leur voix (niveau sonore, rythme et débit) en adéquation avec le sens de leur propos.

En aucun cas, un texte écrit délivré par cœur ne sera valorisé par les jurys, mais une place sera réservée à la spontanéité et à la fraîcheur de l'argumentaire.

La préparation des élèves en amont leur permet d'enrichir leurs connaissances et leurs réflexions dans les champs d'étude cités ci-dessus, du primaire au lycée, que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, qu'ils soient linguistiques ou qu'ils relèvent des humanités, de projets spécifiques, d'actions éducatives ou d'activités périscolaires.

Dans tous les cas, leur argumentaire se nourrit de recherches documentées, de lectures, d'échanges d'idées et de rencontres, mêlant les registres du savoir et de l'expérience personnelle.

¹ Le nom des zones concernées sera précisé ultérieurement.

<p style="text-align: center;">Inscriptions au dispositif Date limite : vendredi 25 octobre 2019</p>
--

Les grandes étapes

Jusqu'au 25 octobre 2019 : inscriptions via le [formulaire en ligne](#).

Novembre-décembre 2019 : sélection des équipes « établissement » et « pays ».
Des activités de classe permettront de travailler les compétences orales de tous les élèves. Dans le courant du mois de décembre, chaque établissement doit pouvoir compter sur une équipe susceptible de le représenter aux rencontres « pays ».

Décembre-27 mars 2020 : organisation des rencontres régionales et sélection des équipes de zones (une équipe par zone) qui participeront à l'événement final à Paris.
Une sélection d'élèves des établissements labellisés *LabelFrancÉducation* participera à plusieurs finales de zone² (voir page 10).

27 mars 2020 : communication à l'AEFE de la sélection des 50 ambassadeurs en herbe pour la rencontre parisienne (5 par zone géographique).

Mi-mai 2020 : rassemblement à Paris des équipes finalistes a priori les 14, 15 et 16 mai 2020 (les dates précises et le lieu seront confirmés ultérieurement).

Le dispositif au niveau local

- **Les finales d'établissement, pays, zone**

Les joutes constituent une activité pédagogique destinée à tous les élèves participants. Elles permettent la mise en place de l'équipe qui représentera son établissement à la rencontre « pays ». Dans chaque établissement, les enseignants veillent à mobiliser le plus grand nombre d'élèves, de l'école au lycée, autour de ce projet pédagogique afin que chacun puisse se former et exercer son talent oratoire.

Lors de la rencontre « pays », des joutes sont organisées entre les équipes des établissements. Une équipe est alors constituée pour représenter son pays à la rencontre « zone ».

Lors de la rencontre « zone », une équipe est sélectionnée pour représenter sa zone lors de la rencontre internationale à Paris au mois de mai.

Les rencontres « établissement », « pays » et « zone » sont mises en œuvre localement.

Pour que les zones s'emparent du dispositif en le personnalisant à partir des principes donnés dans ce cahier des charges, l'AEFE ne propose pas une uniformisation du dispositif. La diversité des organisations locales et des sélections d'élèves est représentative du réseau et cette variété se manifeste au moment de la finale internationale à Paris.

Néanmoins, quelques principes sont ici rappelés.

² Le nom des zones concernées sera précisé ultérieurement.

• Organisation d'une finale locale « pays », « zone »

Lorsque plusieurs établissements d'un même pays participent, un établissement se désigne sur la base du volontariat pour accueillir la finale « pays ». Idem pour la finale « zone ».

Dans la mesure du possible, les deux établissements d'accueil (finale « pays », finale « zone ») sont différents l'un de l'autre.

Le principe de rotation dans l'organisation prévaut afin que ce ne soit pas toujours les mêmes établissements qui accueillent une finale locale.

Cependant, il est conseillé pour un même établissement de s'engager à organiser deux années de suite la finale locale, la seconde année permettant de perfectionner sa mise en place.

Le nombre de jours requis pour une finale locale est à prévoir en fonction du nombre d'établissements qui y sont inscrits, en lien notamment avec la distance à parcourir pour ceux qui s'y rendent (de 1 à 3 jours).

Les critères d'évaluation des élèves sont déterminés par l'établissement organisateur de la finale locale, et seront envoyés suffisamment à l'avance, avec la composition du jury et l'organisation logistique prévue, afin que l'ensemble des participants puissent en prendre connaissance en amont et préparer au mieux leurs élèves.

Le service pédagogique de l'AEFE sera également mis en copie de cet envoi, nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr.

• Organisation des jurys de sélection d'élèves

Les établissements organisateurs veilleront à constituer un jury de professionnels à la représentation diversifiée : établissement d'accueil, partenariat extérieur à l'établissement, autre(s) établissement(s) participant(s) à la finale locale, parents d'élèves non participants, etc.

Le principe est de composer des jurys suffisamment variés pour que la neutralité de jugement puisse s'exercer.

• Critères de sélection des lauréats

Parmi les critères de sélection, la coopération entre participants sera particulièrement appréciée.

Les équipes « zone » devront être représentatives de la diversité du réseau. Aussi, à performances sensiblement égales, la variété des pays – sans viser leur exhaustivité – sera un critère à prendre en compte pour la venue des élèves à Paris.

Les performances oratoires seront évaluées par des jurys qui veilleront également à la parité entre filles et garçons.

Pour concourir au niveau « pays », « zone » et « rencontre internationale », il faudra veiller le plus possible à ce que les candidats ne soient pas les mêmes élèves déjà sélectionnés l'an passé ou au cours des années précédentes, afin de favoriser l'implication de nouveaux participants.

Les élèves venant en finale « zone » et à Paris seront nécessairement des élèves qui ne seront jamais venus précédemment à l'une de ces finales.

Quelques finales de zone (leurs noms seront précisés ultérieurement) accueilleront des élèves d'établissements labellisés *LabelFrancÉducation* (voir page 10).

• Aspects financiers

Du niveau local à la rencontre internationale, les établissements devront anticiper les frais relatifs à leur participation. Les déplacements, hébergement et repas ne seront que partiellement pris en charge par l'AEFE.

Voir le [Guide de la gestion financière de l'AP Monde Ambassadeurs en herbe 2019-2020 - Accès restreint](#) sur le site aeфе.fr (ressource documentaire en accès restreint, accessible aux utilisateurs connectés avec leurs codes pro).

• Les équipes : 5 élèves

- **Trois orateurs(trices) :**
 - Un(e) écolier(e) de CM1, CM2 ou 6^e (cycle 3)
 - Un(e) collégien(ne) de la 5^e à la 3^e (cycle 4)
 - Un(e) lycéen(ne) de 2^{de}
- **Un animateur(trice) de débat :**
 - Collégien(ne) (cycle 4) ou lycéen(ne) de 2^{de}
- **Un porte-parole :**
 - Collégien(ne) (cycle 4) ou lycéen(ne) de 2^{de}

Chaque établissement constitue une équipe de 5 élèves (3 orateurs primaire, collège, lycée, un animateur de débat et un porte-parole). Néanmoins, l'établissement souhaitant participer au dispositif qui ne réunirait pas toutes les conditions (non représentativité de l'un ou l'autre des niveaux d'élèves requis) pourra s'associer à un autre établissement scolaire pour constituer une équipe complète de 5 élèves.

Il le signalera au service pédagogique au moment de l'inscription.

Pour les établissements suivant un calendrier de rythme Sud, c'est la classe au moment de l'inscription qui compte.

Ainsi, ces établissements sont autorisés à présenter des élèves inscrits en classe de première au moment de la rencontre internationale à Paris en mai 2020. En effet, à l'inscription au dispositif et lors des premières joutes, ces élèves sont encore scolarisés en seconde.

• Les thèmes

Les thèmes proposés dans le cadre des sélections « établissement », « pays » et « zone » sont librement choisis par les organisateurs. Ils sont ensuite déclinés en sujets et/ou questions qui donneront lieu à des débats. Ces thèmes font l'objet de recherches préparatoires de la part des organisateurs et des élèves participants.

Les questions donnant lieu aux joutes sont communiquées quelques heures avant le tournoi.

• Les règles du jeu

Au niveau des finales d'établissement, de pays et de zone, pour sélectionner une équipe de 5 élèves, chacun d'entre eux devra savoir :

- se présenter dans la **langue du pays d'accueil** - (temps maximum = 1 minute)

Les orateurs : des exercices **en langue française**, tirés de la liste suivante, seront proposés à chacun des élèves pour sélectionner leurs compétences oratoires :

- un exposé de point de vue individuel - (temps maximum = 3 minutes) ;
- un exercice individuel de lectures théâtralisées ou de lectures expressives de textes poétiques, de grands textes patrimoniaux - (temps maximum = 2 minutes) ;
- un exercice individuel d'improvisation verbale : slam, mot-clé tiré au sort ou donné par le public - (temps maximum = 1 minute) ;
- un exercice collectif de débat sous forme de conversation (mode interactif où l'un rebondit sur la parole de l'autre pour la confirmer, l'enrichir, la nuancer, l'infirmier, etc) ou sous forme de débat contradictoire (dispute dialectique ou controverse à partir d'un même sujet) - (temps maximum = 10 minutes).

Les critères de sélection varieront en fonction des exercices proposés : maîtrise du sujet, qualité de l'argumentation, force de conviction, écoute de l'autre, analyse des arguments des autres et capacité à rebondir, capacité à émouvoir, capacité à improviser.

Les animateurs de débat :

À partir des exercices proposés aux orateurs, les animateurs de débat seront sélectionnés sur leur capacité à questionner à propos pour faire avancer le débat, veiller à donner la parole à chacun, dégager les contradictions, gérer le temps. Il leur appartient de pratiquer une forme de provocation intellectuelle sans, cependant, inciter à l'adoption d'une position indéfendable sur le plan éthique.

Ils seront évalués dans le cadre de l'intervention des orateurs. Ils n'ont donc pas de temps spécifique d'intervention, mais leur prestation **en langue française**, au moment des exercices des orateurs, doit être suffisamment longue pour pouvoir être évaluée.

Les porte-parole :

À partir des exercices proposés aux orateurs, les porte-parole seront sélectionnés sur leur capacité à **résumer en langue anglaise** les exposés de point de vue et les débats (conversation ou controverse), en relever les points forts, conclure sur la question et proposer une ouverture - (temps maximum = 3 minutes chacun).

Les exercices seront adaptés aux âges des élèves.

Durant les débats, les élèves pourront s'appuyer sur leurs notes qui devront être synthétiques, et en aucun cas récitées.

Chaque élève devra avoir le même temps que les autres pour réaliser les différents exercices devant un jury.

Il revient à l'équipe organisatrice des finales locales de décider du déroulé précis des différentes phases d'exercices.

Le modèle en cours les années précédentes peut aussi être repris par les organisateurs des finales locales qui le souhaitent, à savoir :

1^{re} étape - Présentation individuelle - 1 minute par élève

Pour chaque niveau (école, collège et lycée), les participants des deux équipes concernées se présentent dans **la ou une des langue(s) de leur pays d'accueil** (nom et prénom, établissement, pays et ville, rôle dans le débat...).

2^e étape - Exposés individuels - 45 minutes

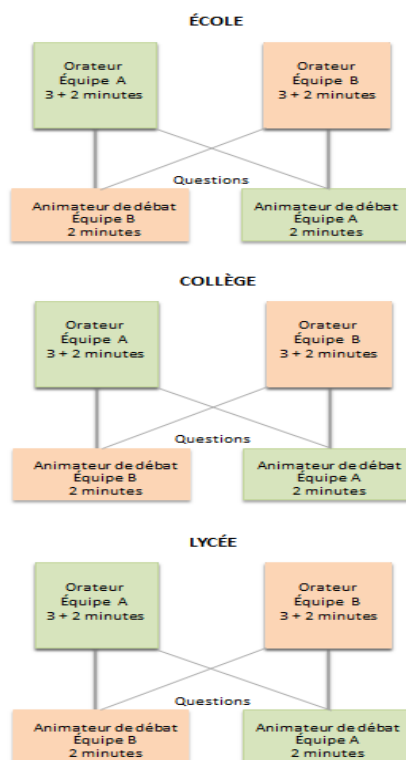
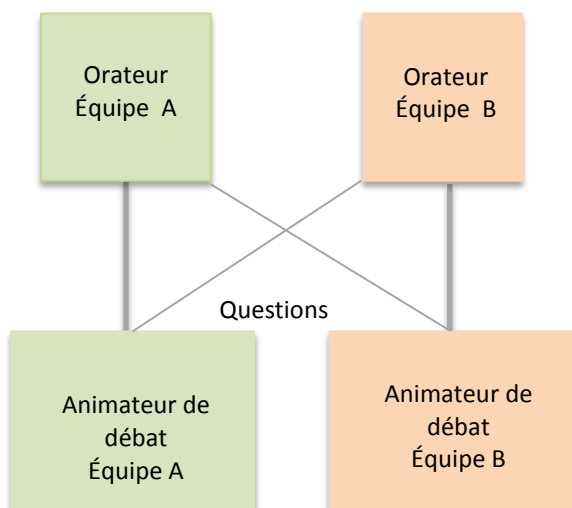
Pour chaque niveau (école, collège et lycée), les orateurs des deux équipes concernées font un exposé de 3 minutes sur un sujet imposé, en choisissant **entre le français et la ou une des langue(s) de leur pays d'accueil**.

Puis, en 2 minutes, ils résument les principaux arguments de leurs interventions **dans l'autre langue**.

Une fois les exposés des orateurs terminés, les animateurs de débat questionnent les deux orateurs pendant 2 minutes.

Cette étape est reproduite à chaque niveau (école, collège, lycée).

10 minutes



3^e étape - Débat - 10 minutes

Débat **en français** pendant 10 minutes entre les ambassadeurs en herbe des deux équipes.

Ce qui sera évalué : la réactivité, les demandes de prise de parole, l'intérêt du questionnement, la capacité à interagir en prenant en compte les arguments avancés et en apportant de nouveaux éléments.

4^e étape – Synthèse – 6 minutes

Les porte-parole font une restitution fidèle et synthétique du débat **en anglais**.

Ils pourront mettre un élément en valeur, effectuer un retour sur des questions évoquées plus tôt, mettre en évidence une contradiction, et donner de la vie à leur prise de parole.

Seront évaluées les compétences linguistiques mais surtout la justesse du compte-rendu et les compétences orales révélées par l'exposé.

Porte-parole
Équipe A
3 minutes

puis

Porte-parole
Équipe B
3 minutes

La rencontre internationale

Les rencontres « zone » permettront d'obtenir une sélection de délégations comprenant chacune 5 élèves qui se rendront à Paris. La composition de ces délégations sera communiquée **au plus tard le 27 mars 2020** à l'AEFE par les organisateurs locaux, à nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr.

Comme cela a été mis en place lors des quatre dernières éditions, ce dernier regroupement comprendra des équipes mixtes (inter-degrés et interzones).

Quelques élèves des établissements labellisés *LabelFrancÉducation* provenant des finales des zones ciblées³ seront sélectionnés pour participer à la finale internationale (voir page 10).

Si à Paris les règles du jeu seront aussi celles décrites précédemment pour les finales locales, quelques aménagements auront lieu qui seront communiqués en temps utile aux organisateurs et aux délégations.

Les débats porteront sur les champs d'études décrits ci-dessous, avec nombre d'exercices donnés sur place qui favoriseront l'improvisation. Les élèves devront donc s'être bien documentés en amont sur chacun des domaines proposés ci-dessous pour ne pas être mis en difficulté à Paris.

- **Les champs d'étude de la finale à Paris**

Le réseau AEFE : le pari d'une éducation humaniste ?

Un ou plusieurs domaines d'étude seront envisagés :

Vivre ensemble : Que signifie être élève dans le réseau de l'AEFE ?

Un établissement scolaire est un espace dans lequel des élèves sont amenés à se rencontrer, vivre ensemble, accepter les mêmes règles et partager des projets et des apprentissages communs. La réflexion pourra donc porter sur cette première expérience d'une vie en société avec tous les aspects qu'elle revêt : socialisation, citoyenneté, prise en compte de l'individu dans le collectif, respect et construction de la loi commune.

³ Le nom des zones concernées sera précisé ultérieurement.

Langue française et langues du monde : le système d'éducation actuel donne une place prépondérante à l'apprentissage de plusieurs langues dès le début de la scolarité. On pourra s'interroger sur la signification que prend cette identité plurilingue dans l'éducation d'aujourd'hui et de demain : quelle place occupe et doit occuper la langue française dans un système international globalisé et dans une économie mondialisée ? Quelle est la nécessité d'apprendre plusieurs langues en même temps ? Quelles places occupent et doivent occuper les langues les unes par rapport aux autres ? Quel équilibre faudrait-il entre langues maternelles, français, langues couramment parlées dans le monde ? Est-il plus facile d'apprendre plusieurs langues à la fois ? Le sens porté par les mots d'une langue est-il le même dans une autre langue ? Et, le cas échéant, quelles conséquences cela induit-il sur la communication d'une langue à l'autre ?

Culture française et cultures du monde : un système éducatif porte avec lui la culture du pays dont il est originaire, il a souvent vocation à en faire connaître l'histoire et à en garder la mémoire. Dans ces conditions, la réflexion peut porter sur la définition même de ce que l'on entend par culture, sur l'équilibre à trouver entre sa propre culture et les cultures autres, sur la place même que doit occuper la dimension culturelle dans la formation d'un élève. Quels liens se tissent entre les cultures dans un même lieu géographique ? Les liens entre culture et mémoire ?

La réflexion étayée d'éléments historiques prendra corps essentiellement dans l'actualité des trente dernières années jusqu'à aujourd'hui. Elle prendra en compte les champs socio-politique et culturel, scientifique ainsi que tous les champs sportifs et artistiques (sans oublier le vêtement, l'architecture, la gastronomie, etc.).

Éducation : Qu'est-ce qu'« une éducation à la française » ? le lien avec les autres modèles d'éducation ?

Les thématiques précédentes ont en commun d'interroger ce qui fait l'identité profonde d'un système éducatif, à savoir les principes et valeurs sur lesquelles il se fonde. La réflexion pourra donc porter sur ces notions qui animent toutes les réflexions et interrogations des penseurs humanistes, des pédagogues, ce qui est résumé par la formule « le pari d'une éducation humaniste » : liberté et contrainte, savoir et culture, formation générale et insertion professionnelle, émulation et réussite pour tous...

- **La préparation des élèves**

Les organisateurs veilleront à préparer leurs élèves avec des exercices favorisant la spontanéité : matchs d'improvisation, prise de parole libre sur un mot-clé tiré au sort ou donné par une personne extérieure, slam, exercices tirés du théâtre forum, prise de relais de l'argumentation d'un élève pour qu'un autre élève la poursuive et l'approfondisse, la nuance, ou encore la contrecarre pour en proposer une autre, etc.

De façon générale, tous les exercices permettant aux élèves de développer l'argumentaire, la joute oratoire et l'expression orale seront encouragés : lectures oralisées, scénarisées et déclamées d'un discours ou d'un récit,

Participation de quelques établissements labellisés *LabelFrancÉducation*

La sélection des élèves des établissements labellisés *LabelFrancÉducation* sera établie, dans quelques zones ciblées⁴, par les postes diplomatiques et la direction générale de la mondialisation (DGM) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) sur la base de la présence de :

- réseaux denses d'établissements labellisés ;
- réseaux proches de Paris ;
- d'élèves ayant un niveau de langue française comparable à ceux des établissements homologués.

Les établissements labellisés ne concourent pas aux finales « établissement » et « pays » organisées pour les établissements homologués.

Ils concourent uniquement au niveau des finales « zone » et « rencontre internationale ».

Dès que la sélection des établissements labellisés participants sera connue, les modalités de leur inclusion aux finales de zones concernées¹⁵ et à la rencontre internationale à Paris seront communiquées en amont à l'ensemble des participants, a fortiori aux établissements organisateurs de ces finales de zones qui devront anticiper leur participation.

En aucun cas les coûts relatifs à l'intégration des élèves d'établissements labellisés aux finales « zone » et « finale internationale » ne devront être portés par les établissements homologués organisateurs des finales locales, ni même par la mutualisation (cf. [Guide de la gestion financière de l'AP Monde Ambassadeurs en herbe 2019-2020 - Accès restreint](#))

Valorisation, communication, JRI

La valorisation des projets menés et leur communication sont fondamentales, notamment pour renforcer le sentiment d'appartenance à un réseau, celui de l'AEFE.

Ainsi, les finales locales « pays » et « zone » seront respectivement valorisées sur les sites des établissements scolaires participants, à l'initiative de ces derniers, et le cas échéant sur les sites de zones. Les établissements pourront également inviter leurs partenaires, dont le réseau culturel français à l'étranger, à relayer les finales sur leurs propres sites.

Afin d'assurer une valorisation de vos finales sur le site internet de l'AEFE et sur les réseaux sociaux nous vous remercions d'informer le service communication de l'Agence (communication.aefe@diplomatie.gouv.fr) en amont des finales, de la mise en ligne de vos actualités sur votre site internet et sur vos réseaux sociaux.

Les établissements disposant d'élèves « jeunes reporters internationaux » (JRI) mobiliseront ces derniers dans des projets pédagogiques (reportages, interviews, captation d'images, montages de films) autour de la communication de *leurs finales locales*.

Parmi ces JRI, une équipe pouvant aller jusqu'à huit élèves, sélectionnée par le service communication de l'AEFE se rendra à Paris pour couvrir la diffusion de la finale internationale (cf. [Guide de la gestion financière de l'AP Monde Ambassadeurs en herbe 2019-2020 - Accès restreint](#)).

Enfin, la finale internationale sera retransmise en direct sur le site de l'AEFE et valorisée sur les réseaux sociaux

⁴ Le nom des zones concernées sera précisé ultérieurement

Quelques données sur l'édition 2018-2019...

Toute l'année scolaire

- 127 établissements participants
- 108 villes, 73 pays concernés
- Des rencontres « établissements », « pays », 10 rencontres « zones »

Rencontre internationale à Paris

- 43 établissements, 46 villes, 37 pays concernés.
- 10 sélections « zone », soit 10 équipes de 5 élèves, finalistes d'*Ambassadeurs en herbe*.
- Une délégation du territoire français de l'École bilingue internationale Victor-Hugo.
- 7 jeunes reporters internationaux venant des établissements de Guatemala et de Bamako.
- Partenariat avec la Commission nationale française pour l'Unesco (CNFU), Sorbonne Université, l'Académie de Créteil, l'Association française contre les myopathies (AFM-Téléthon), la fondation Tara Océans, l'association Elles bougent.
- Parrainage de Marc Peschanski et de Valérie Masson-Delmotte.

Des souvenirs...



À voir sur aefe.fr :

[Rencontre internationale "Ambassadeurs en herbe" 2019 à Paris: le film et l'album photo](#)